

# Vivre à Boulogne sur Gesse

Bulletin d'Information N° 10

JUILLET 2020



## Infos pratiques

### LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

Tel : 05 61 88 20 38

Mail : [contact@mairieboulogne.fr](mailto:contact@mairieboulogne.fr)

Site : [ville-Boulogne-sur-Gesse.fr](http://ville-Boulogne-sur-Gesse.fr)

### LES DIFFÉRENTS RAMASSAGES

Les déchets verts : tous les jeudis.

Les encombrants : tous les derniers  
jeudis du mois avec inscription au plus  
tard la veille au 05 61 88 20 38

### LA POSTE

Le lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le Mardi et le Jeudi de 9h à 12h

Le samedi matin est fermé.

Ces horaires resteront comme cela  
au moins jusqu'à fin septembre

### LA MAISON DES SOLIDARITÉS

Sans RDV mardi et mercredi 11h

Autre jour prendre RDV  
au 05 62 00 92 09

### TRÉSOR PUBLIC

Lundi à jeudi de 9h à 12h15

Vendredi de 9h à 12h

### GENDARMERIE

Lundi et mercredi de 8h à 12h  
et de 14h à 18h

Place des Bergeronnettes

Tel : 05 61 88 20 17

### CAMPING VILLAGE DE VACANCES

Avenue du Lac

Tel : 05 61 88 20 54

[villagevacancesboulogne@orange.fr](mailto:villagevacancesboulogne@orange.fr)



## Editorial

Chères Boulonnaises, chers Boulonnais,  
chers amis,

Tout d'abord, je tiens avec mon équipe, à vous remercier pour votre participation au scrutin municipal favorable à notre liste « Ensemble pour Boulogne » du dimanche 15 Mars cela malgré la crise sanitaire. Le lendemain de l'élection nous sommes rentrés dans la période du confinement. Dès lors notre priorité avec les élus de la précédente mandature et les nouveaux a été de prendre les meilleures mesures pour préserver et soutenir nos citoyens, nos soignants, nos commerçants nos entreprises et le personnel communal.

Des actions ont été mises en place pour faire face à la pandémie au niveau des écoles, du marché, en prenant de multiples arrêtés municipaux, en relation avec l'état, les collectivités, la gendarmerie, l'EHPAD, le collège etc... Nous avons communiqué par le biais du site internet, par mail ou avec la nouvelle page Facebook de la commune. Je tiens à remercier le personnel municipal, qui durant cette période, a maintenu un service de qualité. Je remercie également les élus qui ont œuvré pour garder un contact hebdomadaire avec les personnes âgées ou vulnérables.

Le dimanche 24 mai nous avons pu installer le nouveau conseil municipal. Vous trouverez dans ce bulletin l'ensemble des élus, leurs fonctions et leurs participations aux différentes commissions. La période actuelle va nous amener à revoir nos méthodes, nos orientations, notre fonctionnement ainsi que notre communication. Certains de ces changements avaient été évoqués et proposés dans notre programme de campagne.

Nous devons être présents pour nos commerçants bouloonnais afin de les accompagner et les soutenir en cette période si compliquée. Après cette crise sanitaire la crise économique et sociale est là. Nous devons imaginer et proposer en accord avec les associations bouloonnaises des actions pour redémarrer l'animation de notre commune avec les activités sportives, culturelles afin de retrouver ce lien amical, festif et social. Nous continuerons à être présents et à l'écoute des Boulonnaises et Boulonnais. Nous travaillerons tous ensemble pour forger la ville que l'on souhaite, celle où il fait bon vivre.

Toute notre énergie et nos actions auront pour but le bien-être et le devenir des Boulonnaises et Boulonnais. Je sais que je peux compter sur vous tous, pour collectivement répondre à ces priorités et objectifs.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin d'information, ainsi qu'un bel été. A très bientôt.

Le Maire, Alain BOUBÉE



# L'équipe municipale 2020-2026



## Actualité Covid



**Alain BOUBÉE**  
Maire  
Administration générale et finances



**Fabienne CAUBET**  
Adjointe  
Tourisme & Animation



**Thierry PELOU**  
Adjoint - Patrimoine  
& Services techniques



**Myriam DUTREY**  
Adjointe  
Jeunesse & Social



**Yves BON**  
Adjoint  
Communication & Animation



**Hélène CADEAC BIRMAN**  
Conseillère déléguée  
A. B. E.



**Jérôme ADOUE**  
Adjoint  
Urbanisme & Agriculture



**Béatrice GEORG**  
D.



**Denis DESSACS**  
Conseiller délégué  
A. B.



**Marion GESTAS**  
E.



**Hervé BOSC**  
C.



**Brigitte NAVARRE**  
C. E.



**Stéphane BORIES**  
D. E.



**Nicole ARIOLI**  
C. E.



**Marc ZANIN**  
B. C. D.



**Elisabeth CUTAYAR**  
B. C. D.



**Alain MOUGEAT**  
B. E.



**Aloïs LARRIEU**  
B.



**Julien LANASPEZE**  
B.



**Mélanie PERISSAS**  
E.



**Victor TOURROU**  
C.

### LES COMMISSIONS

- A. Administration, finances.** Finances, ressources humaines, développement économique.
- B. Patrimoine, urbanisme.** Patrimoine communal, cimetière, gestion des salles, marché, travaux, voirie.
- C. Jeunesse, social.** Jeunesse, écoles, affaires sociales, seniors, MSP (Maison de santé).
- D. Tourisme, agriculture.** Tourisme, urbanisme, cadre de vie, aménagement du territoire, agriculture.
- E. Communication, animation.** Communication, vie communale, animations et manifestations.

**NB : Se référer aux lettres pour l'attribution des commissions de chaque conseiller municipal.**

### Actions mises en place en période de COVID par la municipalité

La municipalité s'est mobilisée par tous les moyens pour protéger la population tout en assurant la continuité du service public. Les services administratifs et techniques ont fonctionné de façon réduite tout en assurant les missions indispensables à la collectivité. Les manifestations municipales prévues avant l'été ont été annulées. La mairie et le CCAS ont ouvert un réseau d'appels téléphoniques et de soutien aux aînés, ainsi qu'un service de portage et d'aides ponctuelles pour les personnes isolées ou en grande difficulté. Les structures municipales ont été fermées, une première distribution de masques confectionnés bénévolement par l'association de couture aux commerçants ainsi qu'aux aînés de la ville. La commune a acheté des masques réutilisables qui ont été distribués par les élus à l'ensemble de la population adulte. Une deuxième distribution de masques fournis gratuitement par le Conseil Régional et Départemental a été effectuée à destination des adultes et des enfants par les élus. L'école élémentaire a rouvert dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire pour les enfants et le personnel en respectant le protocole mis en place par la ville et l'Éducation nationale. Le marché a repris sous une forme restreinte, avec la mise en place des conditions de circulation et de distanciations.

### Opération solidaire durant le COVID

La municipalité et l'équipe d'animation du Camping Village de Vacances du Lac ont lancé une opération solidaire en faveur des personnels soignants. Des séjours ont été offerts à des soignants et leur famille dans notre Village Vacances en 2020 pour les remercier de leurs efforts durant la crise sanitaire que nous traversons. Le Camping Village de Vacances du Lac a établi un partenariat avec la Fédération Régionale Occita-

nie d'Hôtellerie de Plein Air qui a ouvert un concours réservé aux soignants auprès des centres hospitaliers d'Occitanie. La municipalité a décidé de mettre un chalet à disposition des soignants pour une période allant de Juin à Novembre. Ce sont ainsi 22 séjours d'une

semaine qui seront offerts dans notre établissement pour cette année 2020. Seuls les frais d'énergie, les taxes de séjour et les différentes options seront à leur frais. Les critères et modalités d'inscriptions ont été diffusés sur le site de la ville et la page Facebook du village de vacances.

### La bibliothèque

La bibliothèque de Boulogne a rouvert ses portes le mercredi 20 mai. Toute l'équipe de bénévoles a accueilli de nouveau le public mais dans les conditions particulières. Circulation, gestes barrières et port du masque sont exigés. Les livres empruntés sont déposés dans une malle et un local dédié afin d'y être désinfectés. Les horaires sont inchangés, le mercredi de 9h30 à 12h et le vendredi de 15h à 17h.



### Plan Canicule

Les températures peu élevées de ces derniers jours n'ont toutefois pas fait obstacle à la mise en place du dispositif Plan Canicule 2020 par le CCAS de la Ville. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, et jusqu'au 15 septembre 2020, un registre nominatif de recensement est à votre disposition au secrétariat de mairie. Il permettra, en cas de canicule, d'intervenir auprès des personnes les plus vulnérables qui se seront signalées (personnes âgées de plus de 65 ans ou personnes adultes handicapées résidant à leur domicile). Toute demande d'inscription sur le registre doit être faite par l'intéressé lui-même ou par un tiers. Cette inscription est facultative et peut être modifiée à tout moment.





## A la Maison de Santé

La MSP de Boulogne sur Gesse a fonctionné du 16 Mars au 15 Juin 2020 en CMA (Centre Médical Avancé) pour la gestion du COVID19. Durant cette période les patients ont été accueillis en amont par une infirmière du matin jusqu'au soir avec les mesures barrières appropriées. À ce jour, il est toujours conseillé de prendre rendez-vous avec les professionnels de santé pour une meilleure gestion et un accueil maîtrisé. Progressivement, la maison de santé reprend ses activités à savoir : **•** des réunions entre professionnels de santé ; **•** la préparation pour l'automne de réunions publiques (sur le dépistage des cancers par exemple) ; **•** la programmation de la semaine de vaccination prévue mi-octobre avec une animation de sensibilisation au collège et dans la MSP



## Un été dans la sérénité au Camping Village de Vacances du lac

Une saison pas comme les autres, mais l'équipe d'animation, les élus responsables motivés et professionnels, ambitionnent

d'offrir des vacances agréables et conviviales dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Les dernières mesures permettent de se rapprocher d'un fonctionnement normal avec toutefois une procédure spécifique de nettoyage et de désinfection des hébergements. La plupart des activités se font en extérieur, l'établissement dispose de suffisamment d'espace pour respecter la distanciation. L'équipe est impatiente et prête à recevoir les familles, pour des vacances l'esprit tranquille.

# Travaux



## Réhabilitation de l'éclairage du stade annexe

Pour s'inscrire dans la transition énergétique sept projecteurs ont été remplacés par des projecteurs à LED de dernière génération.



La Mairie de Boulogne et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) qui a réalisé les travaux, ont participé à la réussite de ce projet. Pour rappel « le Syndicat est maître d'ouvrage des travaux de création et de rénovation de l'éclairage public des communes de la Haute-Garonne. L'éclairage des terrains de sport fait également

partie de ses compétences, comme la maintenance des installations d'éclairage public.

## Mise en lumière du viaduc

La Municipalité en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) a procédé à la mise en lumière du viaduc, avec l'installation d'une réglette LED sous chaque demi arche, et deux par pilier permettant la mise en valeur de ce monument emblématique de notre ville. Pour rappel le viaduc mis en service en 1901 et ce jusqu'au 31 décembre 1949, compte parmi les plus beaux ouvrages de l'ancienne ligne Toulouse - Boulogne, et d'autre part c'est le plus grand des viaducs construits dans la région.



## Les vestiaires au stade Charles Suran se refont une beauté

Les services techniques de la ville profitent de la pause sanitaire des équipements sportifs pour remettre au goût du jour les vestiaires du stade Charles Suran. Les locaux sont décapés par une opération de sablage avant de recevoir un traitement de surface adapté. L'opération est délicate, le sableur doit porter une combinaison de protection et un casque ventilé pour se protéger des poussières générées. Ces rénovations permettront à nos associations sportives de pratiquer leur activité favorite dans de meilleures conditions.



## Rénovation des chalets du Village de Vacances

La rénovation des chalets du village de vacances du lac, menée par les services techniques de la ville s'est poursuivie durant ces mois d'hiver. Un chalet a pu bénéficier de cette opération : sols, peintures, aménagement des équipements de cuisine et literie. Un deuxième sera rénové en fin d'année. Ces travaux de remise au goût du jour font partie d'un programme pluriannuel destiné à répondre aux attentes de la clientèle et à pérenniser l'attractivité du village de vacances.



## Les travaux de l'école maternelle

La rénovation et la mise aux normes de l'école maternelle de la Gardette est un vaste chantier, alliant l'existant de plusieurs années et un esthétisme contemporain, tant dans son aspect extérieur que dans son aménagement. Les travaux avancent et le changement est visible, malgré le retard et « quelques surprises », a précisé Denis DESSACS, l'élu qui suit de près le chantier. L'indulgence des familles, des enfants et des enseignants qui subissent depuis ces derniers mois les désagréments du chantier, sera récompensée et à la rentrée de septembre, ils devraient trouver une école opérationnelle.



## Panneau lumineux

Un nouveau panneau d'information vient d'être implanté par la Communauté de Communes Cœur et Coteaux de Comminges à l'entrée de Boulogne sur la RD 635. Ce nouvel outil de communication permet de diffuser les informations communautaires et municipales sur un écran monochrome. Un nouveau point de repère dans le quotidien des habitants et des passants.



# Nouveaux commerçants



## Brocante "Aux merveilles d'Antan"

Deux spécialistes de la brocante viennent d'ouvrir un magasin Place de la Promenade. Mme et M. LECLAIR Stéphane, passionnés d'objets anciens, vous accueillent de façon conviviale dans un local spacieux et lumineux. Les connaisseurs pourront y dénicher des meubles, des bibelots, des tableaux et divers objets de décoration, mais aussi des disques, livres, cartes postales et vieux papiers. Le couple assure également les débarras de maisons, caves, greniers sous certaines conditions.

- Ouvert tous les jours de 9h à 19h
- Contact au **06 64 71 05 20**
- [auxmerveillesdantan@gmail.com](mailto:auxmerveillesdantan@gmail.com)



## Restaurant Bar "Chez Lolo's"

C'est dans un décor revisité que Julie et Laurent STANISIÈRE, ont ouvert le bar restaurant 'Chez LOLO'S' au 11 place de la Promenade, en lieu et place de l'ancienne pizzeria.

Ce couple Lavernosien, fort d'une expérience dans la restauration, s'attache à faire partager l'atmosphère chaleureuse d'une brasserie, en proposant des pizzas et des assiettes composées à base de produits frais et locaux.

- Fermé le lundi midi et le jeudi midi.
- Contact au **09 50 12 47 76**
- Facebook « **Chez Lolo's** »



## Le salon de coiffure place de la mairie

Souhaitons la bienvenue au 'STUDIO D'ELOO' un nouveau salon de coiffure situé au 9 place de la Mairie, vous y trouverez tous les forfaits liés à la coiffure sans rendez-vous.

- Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermé le jeudi matin.
- Contact au **09 62 50 80 93**

## Institut de beauté Bio "Capsule Bio T"

Le bien être au cœur de vos préoccupations dans le nouvel institut de beauté, Mme Noémie CELTON vous accueille au 18 boulevard du Midi dans un espace entièrement rénové pour y pratiquer tous les Soins : Visage, Corps et Maquillage avec des produits bio. Vous pourrez également faire réaliser vos tatouages éphémères aux extraits de jagua, dans un but purement décoratif ou pour une occasion particulière.

- Ouvert le lundi de 14h à 18h, le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
- Contact au **07 82 32 59 03**



## Associations des commerçants

L'association des commerçants reprend vie. Des boulognais sont prêts à faire revivre cette association restée pendant plusieurs années en sommeil afin de redynamiser le commerce local après la crise du COVID. Pour ce faire des actions promotionnelles seront mises en place pour inciter la population à acheter chez les commerçants de proximité et découvrir, ou (re)découvrir tous ces produits du terroir élaborés par des gens amoureux du bien faire. L'association est également l'interlocuteur privilégié des commerçants dans leurs relations avec la municipalité et les autres services, elle s'attache à répondre à leurs besoins pour contribuer au dynamisme de la Ville.

Le bureau de l'association est composé de :  
Président : Philippe PERISSAS (ferme de Préville).  
Vice-Président : Estéban BIGOT (boucherie charcuterie BIGOT), Secrétaires, Nelly BOUAS (Ordi-Nelly) et Florence CAILLET (le café du Parc), et de Patrice CASTAGNER (Restaurant le rond-point) et Jérôme NOEL (Restaurant le comptoir des halles) membres du bureau.



## Soutenir nos commerçants, artisans et producteurs pendant et après la crise sanitaire.

Nous traversons une crise sanitaire inédite et nos commerces de proximité vont être durablement touchés par cette épidémie du Covid19. Acteurs essentiels de nos territoires, les commerçants, artisans, agriculteurs doivent être soutenus dans cette période difficile. Ceux qui n'ont pas d'activités de premières nécessités ont dû fermer dès le début du confinement pour se conformer aux consignes du gouvernement. Ces artisans et commerçants ont dû gérer une période de chômage indépendante de leur volonté tout en continuant à faire face à leurs responsabilités de chef d'entreprise. Les commerces, principalement ceux de l'alimentaire et de la santé, sont restés ouverts pour répondre aux besoins de la population. On doit d'ailleurs remercier toutes ces entreprises et leurs salariés qui ont maintenu leur activité dans des conditions souvent difficiles.

En tant que consommateur, nous avons donc individuellement la responsabilité de contribuer au maintien de ces commerces sur nos territoires, de participer à leur survie. Ils ont besoin de nous, encore plus pendant cette crise. Parce qu'ils sont des lieux de vie, de proximité, ils sont un maillon essentiel de l'activité économique de notre territoire. Ils sont indispensables, encore faut-il que nous répondions présents. A nous de repenser notre manière de consommer et de comprendre que ce qui nous entoure est précieux.

# Informations générales



## Ouverture de la piscine municipale.

Un sérieux travail de préparation effectué par les services techniques de la ville a permis l'ouverture de la piscine le samedi 4 juillet comme prévu. Les aménagements et les règles strictes mises en place permettent d'accueillir le public dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.



### Le matin de 10h30 à 12h20

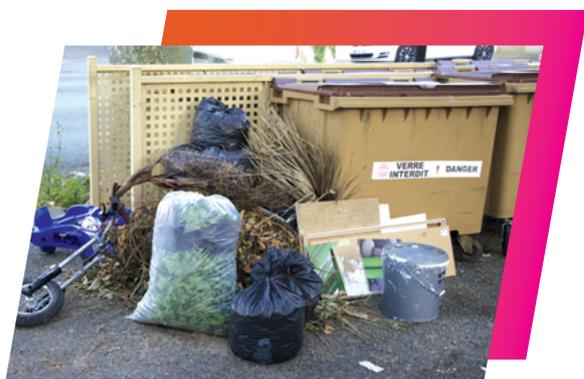
🟡 Si vous venez pour pratiquer une activité sportive de nage (lignes d'eau) - Si vous êtes une personne vulnérable 🟡 Si vous êtes un groupe autorisé. 🟡 Évacuation des bassins 12h15. Fermeture piscine de 12h30 à 13h00 pour une désinfection générale.

### L'après-midi de 13h00 à 18h45 (buvette ouverte)

🟡 Si vous êtes une famille 🟡 Si vous venez pour le loisir 🟡 Les mineurs de moins de 10 ans devront être obligatoirement accompagnés 🟡 Évacuation des bassins à 18h45. Trois désinfections intermédiaires seront effectuées durant la journée.

## Les points de collecte et de tri des ordures ménagères

Les services municipaux et les équipes de collecte constatent un fort accroissement des dépôts sauvages, de végétaux en sacs et en vrac près des points de collecte et de tri des ordures ménagères. Les dépôts sauvages dégradent notre environnement et génèrent des risques en termes de sécurité et de santé publique. Ils représentent un coût élevé par habitant. Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte des déchets. Ne pas respecter les conditions de la collecte des déchets et du tri sélectif sont punis d'une amende. Pour le respect de l'espace public et par mesure d'hygiène, j'applique les conseils et les consignes :



- 🟡 Je ne laisse pas mes déchets sur le trottoir.
- 🟡 Je ne laisse pas mes déchets à côté d'un point tri.
- 🟡 J'utilise un sac poubelle et je le ferme.
- 🟡 Je signale tout dysfonctionnement (colonne bloquée, pleine, sale...)
- 🟡 J'apporte mes gros cartons et mes encombrants à la déchetterie.

## Proposition de dématérialisation du bulletin municipal

**Vivre à Boulogne sur Gesse**

Bulletin d'Information N°10

Vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, et ainsi participer activement au projet économique et écologique, inscrivez-vous dès à présent via le formulaire joint. Le bulletin ne sera plus distribué dans votre boîte aux lettres 'traditionnelle' mais vous recevrez directement le bulletin dans votre messagerie internet. Afin de poursuivre cette démarche dans la dématérialisation de notre information municipale, nous devons avoir un contact en amont pour connaître la position des destinataires et obtenir leur consentement, indispensable pour que l'envoi numérique soit vécu comme un progrès et non une dépossession.